

Mazaugues. Anouk Bouquier : « Nous poursuivrons la lutte »

Publié le mercredi 01 décembre 2010 à 08H14

A+ A-   partager >



Des dizaines de Mazauguais ont manifesté, hier, au pied de la préfecture du Var. BOUTRIA LUC

L'avis favorable de la commission « carrières » à l'implantation d'une exploitation sur le site du bassin minier n'a pas découragé les manifestants

En dépit du froid et de la pluie, ils étaient près de soixante-dix à avoir effectué le déplacement à la préfecture du Var pour manifester contre l'implantation d'une carrière sur le site des anciens bassins miniers de Mazaugues.

Des dizaines d'hommes et de femmes soucieux de préserver leur environnement.

Après trois heures d'attente, l'avis de la commission n'a pas satisfait les adhérents de la principale association présente, "Mazaugues passion".

En effet, par six voix « pour », les représentants de l'État et des carriers se sont prononcés en faveur de l'implantation de la carrière du groupe Audemard. Une légère majorité puisque les quatre élus et le représentant des associations d'environnement ont émis un avis défavorable. Deux personnes se sont abstenues, notamment le représentant du préfet du Var.

Un vote très serré

« Évidemment, c'est une grande déception, a reconnu Anouk Bouquier, la présidente de "Mazaugues Passion". Nous pensions que la commission serait beaucoup plus sensible à nos arguments. Mais, encore une fois, ce sont les atouts économiques qui apparaissent les plus importants au détriment des populations et de leur environnement ».

Dans l'autobus du retour, Anouk Bouquier ne se laisse pas abattre par ce nouvel épisode. « Nous menons le combat depuis des années, nous poursuivrons la lutte. Nous allons organiser de nouvelles manifestations afin de démontrer au préfet que nous sommes dans le vrai. D'ailleurs, le vote très serré de la commission et l'abstention de son représentant prouvent combien le dossier est important pour l'avenir du Var en général et du centre Var en particulier ».

L'inquiétude des Tourvains

Parmi les manifestants, Paul Castellan, le maire de Tourves, se disait inquiet. « Notre commune est la première concernée. En cas de filtration sur le futur site de la carrière, notre source communale serait contaminée dans les quatre heures suivant l'incident ».

Le premier magistrat pense qu'il est grand temps d'élargir les périmètres de protection des sources de captage des communes de Nans-les-Pins, Rougiers et Tourves. « Soit nous le faisons en commun par la création d'un syndicat, soit nous décidons avec Mazaugues de travailler sur des périmètres élargis ».

Une éventualité que reprenait Denis Lavigogne, le maire de Mazaugues, à l'issue de la commission. « Pour l'heure il est difficile de prendre une telle décision. Nous nous exposerions à payer de lourdes pénalités aux entreprises présentes sur place. En revanche, nous pouvons le faire dans le cadre du plan local d'urbanisme que nous proposerons d'ici la fin de l'année ».

Des arguments qui pourront être importants dans le futur. Mais, pour l'heure, la vigilance est de mise jusqu'à la décision finale du préfet. Elle pourrait être prise au printemps prochain.

arevello@varmatin.com

Article vu 18 fois

A. Revello